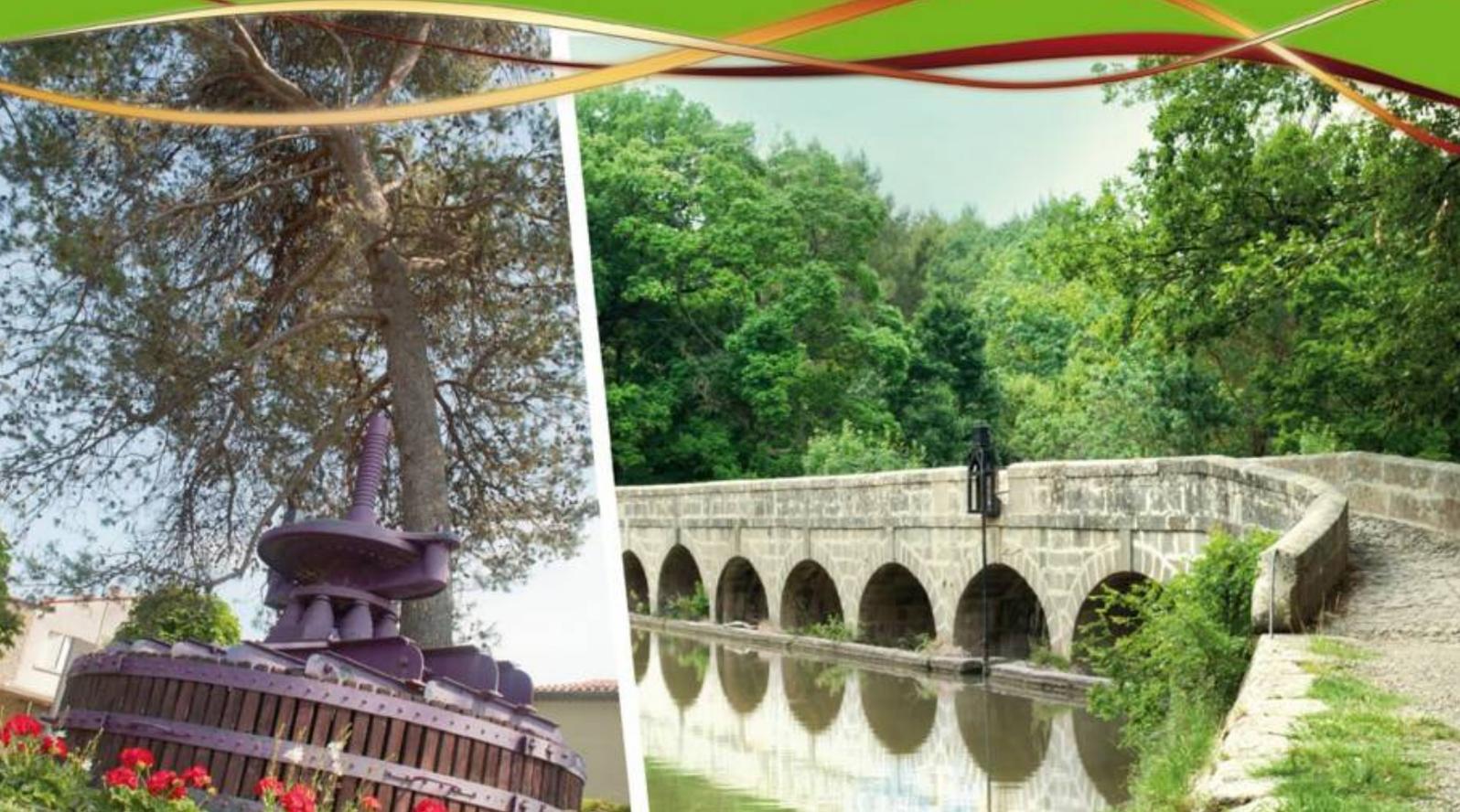




*bien vivre à*  
**LA REDORTE**





# LA REDORTE SUR LE VIF

Bulletin municipal de la commune de La Redorte

N° 29 - 2012

*bien vivre à*  
**LA REDORTE**

# sommaire

## Mairie

Le mot du maire	5
Un nouveau territoire intercommunal : Carcassonne Agglo	6
Jeudis d'été : des soirées qui unissent	9
Maison du Port : le chantier avance !	12
Dernière ligne droite pour notre Plan Local d'Urbanisme	14
Un Plan Communal de Sauvegarde pour mieux sécuriser notre village	17
Inauguration du Jardin Public - Jean Jaurès	19
Place Louis Liobot : une large consultation pour son aménagement	22
Travaux 2012-2013	24
Captage : une étude sur l'aire d'alimentation de La Redorte	25
Un plan d'épandage pour recycler les boues de la station d'épuration	27

## Associations

Amicale laïque	28
ACCA	29
Amicale des donneurs de sang	30
Association Les Quatre Saisons	31
Association Ciné d'Oc	32
Amicale des retraités	33
Du côté de l'école	34
APELR	35
Comité paroissial	36
Amicale bouliste redortaise	37
Le Grop Oc Trica Traca	37
Vélo club redortais	38
Anciens combattants	39

État-civil	39
------------	----

Plan du village	40
-----------------	----



Mairie de La Redorte  
7, avenue Victor Hugo  
11700 La Redorte  
Téléphone 04 68 27 80 80  
Télécopie 04 68 27 80 88  
www.laredorte.com  
e-mail : info@laredorte.com



Pierre-Henri ILHES  
Maire de La Redorte

## le mot du maire

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

**La période que nous vivons est remplie de craintes et d'incertitudes.** La crise économique, financière, sociale et humaine nous amène parfois à nous replier sur nous-mêmes. Néanmoins, **notre commune reste un territoire de solidarité et d'entraide.** Les actions que nous menons et les décisions que nous prenons sont toutes destinées à **développer notre village. Notre budget est géré avec rigueur,** et les choix que nous faisons peuvent apporter chez certains d'entre vous de l'impatience. Mais, à l'heure où nous engageons une importante maîtrise des dépenses, nous ne pouvons dépenser que ce que nous avons.

**Malgré ce difficile contexte, La Redorte poursuit son développement.** La mise en place de notre Plan Communal de Sauvegarde, de notre Plan Local d'Urbanisme, de notre programme d'actions pour une protection de notre captage d'eau potable ; le travail porté sur le milieu scolaire, les aménagements sur nos équipements publics, l'aménagement du Jardin Public, l'achèvement de la rénovation du Port la Fabrique avec la Maison du Port, la poursuite de la rénovation de notre voirie communale, les aides aux associations et aux personnes en difficulté, le maintien du lien social au travers, notamment, des *Jeudis d'été de La Redorte*, sont autant d'exemples qui matérialisent le travail des élus municipaux.

**L'année 2013 sera une année durant laquelle nous achèverons de nombreux projets;** une année de changement avec **la création d'un nouveau territoire Carcassonne Agglo;** une année où les mots **solidarité** et **proximité** guideront notre action. Notre **volonté** est grande et notre **détermination** à poursuivre nos actions est intacte. Avec pour seul objectif, plus que jamais, que **La Redorte soit synonyme de « bien vivre ».**

# Un nouveau territoire intercommunal : Carcassonne Agglo

La réforme des collectivités territoriales engagée en 2009 arrive à son terme avec la création, au 1<sup>er</sup> janvier prochain, d'une Communauté d'Agglomération dénommée *Carcassonne Agglo*.

Les raisons de la création de cette nouvelle entité territoriale vous ont déjà été présentées à plusieurs reprises : la nécessité, pour les communes, de se regrouper afin de faire face aux nouvelles attentes des habitants et à l'évolution de la société ; les économies budgétaires obligatoires et la diminution des aides financières de l'État ; le respect de la loi et l'impossibilité pour certaines communes d'assumer de nouvelles compétences.

**Le Préfet de l'Aude a fixé, le 13 septembre dernier, le périmètre du nouveau territoire intercommunal.**

Composée de **73 communes et forte de plus de 104 000 habitants**, la nouvelle communauté d'agglomération remplacera la CDC du Haut-Minervois et le CIAS du Haut-Minervois. Elle va ainsi exercer les compétences de l'aide sociale, de l'accueil de la petite enfance, de la gestion des déchets ménagers, du développement économique, des zones d'activités ou encore de la politique de l'habitat.

**Certaines nouvelles actions seront par ailleurs portées par la future communauté d'agglomération carcassonnaise.** Ce sera le cas de l'aménagement du territoire et de la mise en place d'un SCOT (Schéma de Cohérence

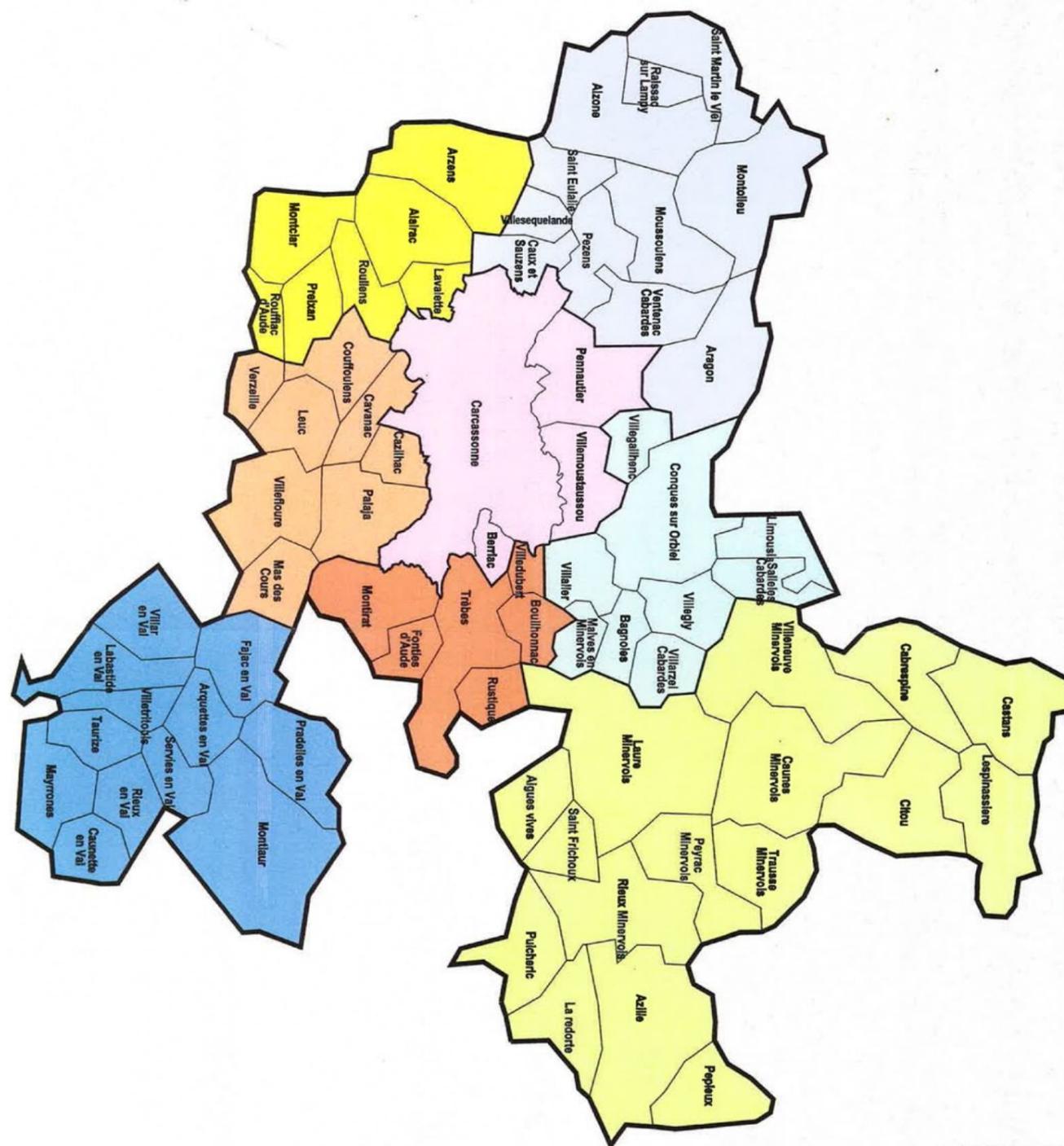
Territoriale), de la lecture publique, du conservatoire de musique, des transports scolaires, de la construction et la gestion d'équipements sportifs et de loisirs (centre aquatique intercommunal du Haut-Minervois), de la gestion et du développement des offices de tourisme, de la mise en valeur des sentiers de randonnées et de l'aménagement des voies vertes sur le Canal du Midi.

Concrètement, une antenne de *Carcassonne Agglo*, autour d'une *Maison de l'Agglo*, sera mise en place à Peyriac-Minervois, dans les locaux de l'actuelle Communauté de Communes du Haut-Minervois. Cette antenne permettra de **conserver une politique de proximité**, souhaitée par tous les élus et la population.

Une nouvelle répartition des charges et des recettes permettra de **créer un territoire plus solidaire et mieux adapté aux défis de notre société.**

Nous allons modifier notre façon de travailler ensemble. Une nouvelle gouvernance sera mise en place, dans laquelle **les communes rurales seront majoritaires**, avec une volonté clairement affichée de conserver nos atouts, nos valeurs et préserver l'histoire de nos villages ruraux.

*73 communes,  
plus de 104 000  
habitants*



Carcassonne Agglo exercera également la compétence « eau et assainissement », compétence actuellement dévolue à notre commune. Beaucoup de questions et de craintes ont été exprimées par rapport à ce transfert de compétence obligatoire. **La distribution de notre eau potable et la gestion de ce service resteront dans le domaine public de régie et ce au moins jusqu'en 2017. Le prix de l'eau sera fixé par les élus locaux.** Même si des changements vont intervenir dans le futur concernant la gestion de ce service, **il ne faut pas attendre d'importantes modifications dans les semaines qui suivront le 1<sup>er</sup> janvier 2013.** Les actions menées par la commune de La Redorte dans ce domaine et **les projets et dossiers en cours seront repris, en intégralité, par Carcassonne Agglo.** La politique de protection de l'aire d'ali-

mentation de captage de notre eau, ainsi que les travaux de réhabilitation de notre station d'épuration se poursuivront en 2013 et au-delà.

Après de très nombreuses réunions de travail et plusieurs mois d'analyses, de prospections et de discussions, **les élus du Conseil Municipal de La Redorte ont approuvé, le mardi 13 novembre dernier, la création de cette nouvelle communauté d'agglomération et notre présence dans Carcassonne Agglo.**

**Carcassonne Agglo sera ce que nous voudrions qu'elle soit.** Cette nouvelle entité représente une opportunité de renforcer la coopération et la mutualisation intercommunale. Néanmoins, **les communes demeureront la cellule de base de cette nouvelle organisation territoriale.**

## Brèves de village

**OCTOBRE 2011**

### **LA COMMUNE PIONNIÈRE POUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**

Dans une démarche de développement durable axée sur les économies d'énergie, la commune est la première dans l'Aude à signer avec le tout nouveau syndicat départemental des énergies (SYADEN). Ce syndicat apportera appui et conseil pour les actions à engager dans la maîtrise et les économies d'énergie : éclairage public, isolation et chauffage des bâtiments publics.

**NOVEMBRE 2011**

### **HOMMAGE ET RECUEILLEMENT POUR LE 11 NOVEMBRE**

Élus, écoliers, enseignantes, anciens combattants et population ont convergé vers le monument aux morts pour rendre un vibrant hommage aux Redortais tombés sur le champ de bataille au cours de la *Der des ders*. Le devoir de mémoire ne doit pas faiblir pour lutter contre la barbarie et la folie de toutes les guerres.



## Jeudis d'été des soirées qui unissent

**Sept soirées ont animé l'été redortais du 5 juillet au 16 août pour cette septième édition d'un festival volontairement éclectique : théâtre, variété française, soul music, spectacle jeune public, cinéma, bal occitan, festival Convivencia.**

La programmation était agrémentée d'un marché de producteurs de pays et de deux repas qui ont réuni près de 500 personnes. Faire sortir et se rencontrer les gens, qu'ils soient Redortais, habitants des villages alentour ou vacanciers, sont les raisons d'être de ces soirées. Dans cette période d'incertitude liée à la crise économique et sociale, rien ne serait plus désastreux que le repli sur soi et l'instauration d'un mal-être qui mettrait à mal la cohésion sociale de notre société. **Ce festival et les animations proposées tout au long de l'année par les associations sont plus que jamais nécessaires et vitales au « vivre ensemble » de notre commune.**

L'ouverture du festival, le 5 juillet, liée au marché de producteurs de pays et à l'inauguration de l'espace public **Jardin public – Jean Jaurès**, débuta pourtant sous des températures fraîches et des cieux orageux qui contraignirent les

acteurs du **Grand Jaurès** à se produire au foyer pour une fresque historique retraçant la vie de cet homme singulier. Le spectacle fut époustouflant, admirablement mis en scène et interprété par des acteurs amateurs audois. L'été reprenant peu à peu ses droits, la séance de cinéma sous les étoiles attira de nombreux spectateurs pour voir ou revoir le film **Intouchables**, formidablement interprété, sensible, rassembleur et profondément humain.

## soirées éclectiques et promotion du vivre ensemble

Depuis de nombreuses années, la péniche **Le Tourmente** du festival Convivencia jette ses amarres au Port la Fabrique pour un voyage musical. Cette année, ce fut le tour de Souad Asla de transporter le nombreux public sur l'autre rive de la Méditerranée. Ce fut également l'occasion pour 350 dîneurs de partager un moment de convivialité le long des berges du Canal du Midi. Changement d'univers une semaine plus tard avec le duo **Yellow Mojo** pour

un répertoire électro-acoustique, aux diverses couleurs du jazz, de la soul et du funk, permettant de revisiter les standards des quarante dernières années, de Marvin Gaye à Otis Redding, de Stevie Wonder aux Beatles. Un duo vite rejoint sur scène par Julie Béziat pour le plus grand plaisir du nombreux public redortais et anglo-saxon.

Début août, l'église Saint-Pierre-es-Liens vibra de nouveau aux notes du **Weiner Quartet**. Les quatre virtuoses interprétèrent un répertoire des plus classiques tout en faisant découvrir à l'assistance les œuvres des Hongrois Farkas et Weiner. Le 9 août, place à une tambouille musicale des plus récréatives avec **les Cuisiniers Musiciens**, pour le spectacle dédié aux jeunes publics, où les ustensiles de cuisine furent détournés de leur usage quotidien pour élaborer une «sauce aux sons». Entrecoupée par un repas rassemblant 150 personnes, la soirée se termina par un bal occitan avec les *musiciennes* de **Castanha é Vinovèl** où Redortais et estivants se rassemblèrent pour danser jusqu'à fort tard. Une clôture en apothéose avec le chanteur **Virgil**, au cours d'une belle

soirée d'été où plus de 500 personnes se laissèrent emporter par cette voix au timbre unique. Pendant près de deux heures, le chanteur balaya de façon remarquable un large répertoire de belles chansons françaises, invitant même le public à venir danser sur le podium.

**Les Jeudis ne seraient rien sans l'appui des partenaires publics et privés, sans le dévouement des bénévoles associatifs qui se réunissent durant plusieurs mois pour la préparation du festival. Le budget affecté par la municipalité à cette manifestation a strictement respecté la ligne budgétaire fixée dans le cadre des économies à réaliser. Le conseil municipal soutiendra en 2013 la huitième édition des Jeudis, soucieux de garantir l'accès à la culture, de préserver ces moments festifs et conviviaux qui unissent.**

Les Jeudis sont à revivre en images sur [www.lesjeudisdelaredorte.com](http://www.lesjeudisdelaredorte.com)



## Brèves de village

### DÉCEMBRE 2011 LE PÈRE NOËL VIDE SA HOTTE

Ambiance survoltée pour la halte du Père Noël à la salle Jean Jaurès. Le spectacle préparé depuis de longues semaines par les enfants et leurs enseignantes remporta un vif succès. À l'issue d'un chant de Noël entonné par les 110 écoliers, vint le moment tant attendu : le Père Noël arriva à point nommé pour déposer au pied du sapin un présent pour chacun des enfants, partagés entre crainte et effusion de joie.



### JANVIER 2012 VISITE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AUDE

André Viola, président du Conseil Général de l'Aude, est venu à la rencontre des élus pour faire le point sur les dossiers d'actualité et les travaux en cours. Celui-ci a tenu à arpenter le Port la Fabrique pour se faire exposer les travaux éminents de la Maison du Port, projet auquel il apporte la plus grande attention. La visite s'est terminée par la rencontre des dirigeants de la cave coopérative.

### FÉVRIER 2012 VAGUE DE GRAND FROID ET DE GEL

Le Minervois n'a pas été épargné par la vague de grand froid qui a sévi sur toute l'Europe. Le Canal du Midi a offert un spectacle inédit avec une couche de glace épaisse de 5 cm. Les compteurs d'eau n'ont pas résisté au gel. Ce sont des dizaines d'interventions, de jour comme de nuit, qui ont dû être effectuées chez les particuliers par les employés communaux et les élus.



# Maison du Port : le chantier avance !



Il y a 3 ans (juillet 2009), les importants travaux sur le quai et les berges (tranches 1 et 2) de la halte nautique Port la Fabrique étaient inaugurés par un magnifique feu d'artifice, tout en musique, avec l'arrêt de la péniche du festival Convivencia. Le 11 avril dernier, les travaux de la tranche 3 de la Maison du Port ont débuté. Achèvement prévu : avril 2013, afin d'être fin prêt pour la saison touristique.

Souvenez-vous : ce projet municipal était plébiscité en 1998 à l'issue d'une consultation de la population. Il constitue **un facteur de développement pour notre économie locale** : pour nos commerçants, nos artisans et notre profession viticole. En effet, le tourisme fluvial est un levier de développement économique, complémentaire de l'économie locale qu'est la viticulture. Ce projet qui prend forme contribuera **au dynamisme et à l'attractivité de notre village**. Il s'inscrit dans une logique de développement du territoire à l'échelle départementale et régionale. Les partenaires institutionnels (Europe, État, Région et Département) ont toujours cru à ce projet. Georges Frêche, alors président de la Région, était revenu sur les quais le 12 février 2010 pour soutenir cet ambitieux dossier. En décembre 2011, c'est le Président du Conseil Général, André Viola, qui, à son tour, confirmait le soutien pour ce projet structurant qui s'inscrit dans le plan Tourisme / Handicap de l'assemblée départementale. **Le coût financier de cette réalisation (550 000€) a obtenu un taux de subventionnement exceptionnel à hauteur de 80% (Europe, État, Région, Département).**

Cette maison, accessible aux personnes en situation de handicap, **servira à l'accueil et aux renseignements des**

**plaisanciers du Canal** (8000 passages par an) **ainsi que des randonneurs** (Chemin de l'Épanchoir et des Douze ponts, Chemin vert), **des touristes et des habitants du territoire**. Elle proposera également des services de commodité : toilettes, sanitaires, douches et laverie, qui remplaceront ceux existants, ainsi que des services payants, tels que la vente d'eau et d'électricité. Un accès Internet, par le système de la WIFI, couvrira la zone de la halte nautique pour permettre à toutes personnes opérant une halte sur le Port de se connecter aisément à Internet. **L'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) y installera un PIT (Point d'Information Touristique) du Minervois.**

**Une signalétique permettra d'orienter les touristes du Port vers le village et du village vers le Port.** Cette nouvelle structure ne sera pas destinée aux seuls touristes. **Elle sera aussi un lieu culturel et associatif qui bénéficiera aux Redortais.** Malgré un contexte économique général difficile, la commune poursuit peu à peu son développement à travers la création d'équipements structurants et de nouveaux lieux de vie (à l'image du Jardin Public-Jean Jaurès) pour **améliorer le cadre et la qualité de vie de notre village et de ses habitants.**



# Dernière ligne droite pour notre Plan Local d'Urbanisme

Le coup d'envoi de l'élaboration de notre futur Plan Local d'Urbanisme a été donné le 11 mars 2010. Il y a ainsi près de 3 ans que les élus municipaux travaillent à la révision de notre Plan d'Occupation des Sols et à sa transformation en PLU. Devenu inadapté à la société actuelle et ne prenant en compte aucune des lois venues modifier profondément les règles d'urbanisme, il était en effet urgent d'engager une révision de notre POS qui datait de 1986.

La loi de 2002, dite *loi de Solidarité et Renouvellement Urbain*, ainsi que les lois de 2010 et 2011, votées à la suite des Grenelles de l'Environnement, sont venues apporter d'importantes modifications dans les règlements de constructibilité de nos territoires. De plus, à la suite des inondations de 1999, le PPRI apporte à notre village des contraintes fortes liées aux zones inondables.

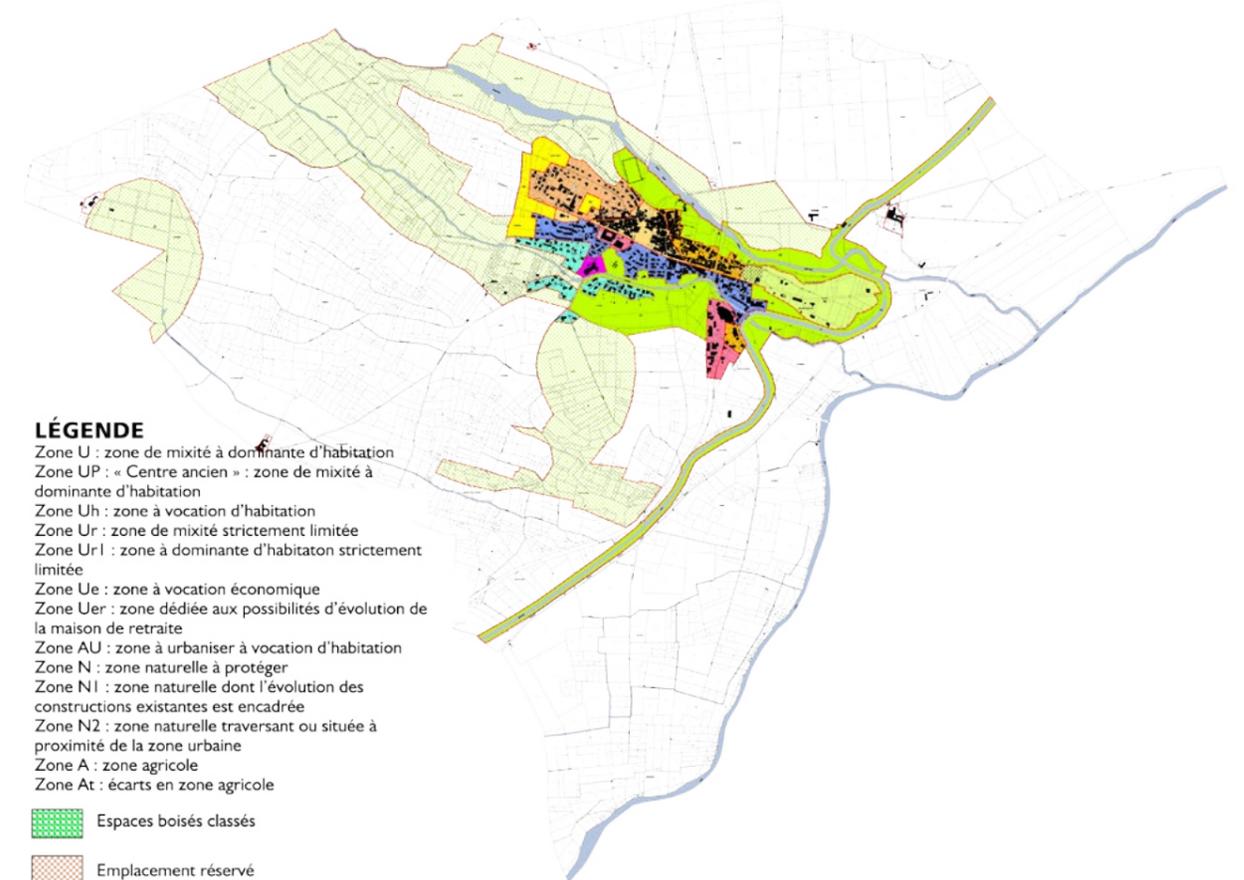
Plusieurs dizaines de réunions ont été organisées par la municipalité avec les services de l'État, de la Chambre d'Agriculture, de la CCI et Chambre des Métiers. Les acteurs redortais ont participé à ces réunions de travail et de réflexion. **Ainsi, tous les professionnels agricoles et viticoles (cave coopérative et caves particulières), tous les commerçants, artisans, professionnels de santé, les représentants associatifs ainsi que les parents d'élèves ont été invités à ces réunions pour élaborer**

les orientations de notre futur PLU. Ce travail a été présenté à la population le vendredi 9 novembre dernier lors d'une réunion publique qui s'est tenue à la salle Jean Jaurès et a réuni une cinquantaine de personnes.

*préparer le développement de la commune jusqu'en 2030*

Le cabinet ATLAS nous accompagne depuis le début pour nous indiquer ce qu'il est possible ou interdit de faire en fonction des nouvelles lois. Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) fixe la philosophie et les grands axes de notre futur PLU. Ce PADD s'articule autour de cinq axes majeurs :

■ **Le renforcement de la mise en cohérence et interaction des quatre quartiers principaux de notre village** (le village ancien, le quartier du Port, la zone d'habitat du Parc et les nouveaux quartiers autour des lotissements Pélissié et Louis Sié);



■ **L'obligation de tenir compte des contraintes d'inondabilité;**

■ **La volonté** clairement affichée de **conforter le tissu économique local autour de notre territoire viticole, de nos entreprises et commerces de services et de nos atouts touristiques** (Canal du Midi, Montagne Noire, Cité de Carcassonne);

■ **la nécessité de préserver le poumon vert de notre village autour de nos espaces boisés;**

■ **l'importance d'améliorer la vie dans le « vieux village »,** en favorisant les espaces de stationnement, en définissant des contraintes urbanistiques apportant un cadre de vie plus harmonieux et plus agréable, en **permettant ainsi de rouvrir des habitations inoccupées aujourd'hui.**

**Un nouveau zonage de notre territoire a donc été élaboré** et présenté le 9 novembre aux Redortais. Des nouveautés importantes issues des lois d'urbanisme sont portées par ce PLU. **Tous les projets de développement doivent par exemple être financés dès l'élaboration du PLU.** Il n'est plus possible d'ouvrir à l'urbanisation des terres ou des zones qui ne prévoient pas le raccordement des réseaux. **Le coût de ces raccordements doit être assumé par les propriétaires ou les porteurs de projet.** L'État fixe, dès le départ, un coefficient qui détermine les possibilités maximales d'augmentation de la population.

Le 19 décembre prochain, le Conseil Municipal arrêtera ce projet de PLU, puis le transmettra aux services de l'État

qui disposeront alors de 3 mois pour formuler leurs avis. **Une enquête publique aura lieu au printemps prochain.**

**Un commissaire enquêteur sera nommé par le Tribunal et tiendra plusieurs permanences à la Mairie, durant 3 mois, pour que chaque personne intéressée puisse venir poser des questions et donner son avis.** La municipalité souhaite que le futur PLU soit validé et mis en application avant la fin de l'année 2013.

Le travail pour l'élaboration de cet important règlement d'urbanisme n'est pas encore totalement terminé.

Néanmoins, **les orientations majeures du développement communal sont à présent définies et nous laissent entrevoir, de façon plus claire, le visage de La Redorte à l'horizon 2030.**

## Brèves de village

### MARS 2012

#### LA RUE JEAN JAURÈS SE PARE DE NOUVEAUX CANDÉLABRES

La rue Jean Jaurès s'est vue parée de seize nouveaux candélabres, avec un prolongement menant au parking rue de l'ancienne voie ferrée, pour un coût de 16 000€, dont une partie subventionnée par le Syaden. Le modèle de ces luminaires, de style ancien, est identique à ceux posés dans le « vieux village » afin de créer une harmonie et donner un nouveau look à ce quartier.



### AVRIL/MAI 2012

#### FORTE PARTICIPATION POUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les 22 avril et 6 mai derniers, les Redortais ont à nouveau fait preuve de leur esprit civique en participant à **83.10% au 1<sup>er</sup> tour et à 81.75% au 2<sup>nd</sup> tour.** Le candidat du Parti Socialiste, François Hollande, a recueilli près de **64% des suffrages au second tour.**



### JUILLET 2012

#### REMISE DES DICTIONNAIRES AUX FUTURS COLLÉGIENS

Les 12 élèves du CM2 ont reçu des mains de Monsieur le Maire des dictionnaires de français et d'anglais. La remise de ces précieux ouvrages marque le passage de l'école primaire au collège, avec un pincement au cœur pour les enfants ... et les parents. Le soutien à l'éducation est une des priorités de la municipalité.

# Un Plan Communal de Sauvegarde pour mieux sécuriser notre village

**Il aura fallu près de 18 mois pour finaliser et valider le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) de notre commune.** Engagée avec les autres communes du bassin versant de l'Argent-Double, cette démarche a été rendue obligatoire après la prescription en 2007 de notre PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondations). D'un coût de 11 000€, l'élaboration de ce PCS a été subventionnée à hauteur de 90% par l'Europe et l'État, dans le cadre du partenariat avec le SMMAR.

Le PCS de La Redorte intègre les six risques majeurs qui exposent notre village : inondation, feu de forêt, transports de matières dangereuses, séisme, rupture de barrage et glissement de terrain. L'ensemble des acteurs de la sécurité de notre territoire a travaillé à l'élaboration de ce plan. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec les services de l'État, les sapeurs-pompiers, les élus municipaux, et ont permis la rédaction de ce document.

En cas de risques majeurs, **des procédures d'alerte et de mise en sécurité de la population sont prévues.** En fonction du niveau de l'alerte, plusieurs scénarios ont été établis et leurs applications, fixées et rédigées dans ce document.

**Le mercredi 25 avril dernier, un exercice grandeur nature a eu lieu sur l'ensemble du village,** exercice auquel ont participé les élus, les sapeurs-pompiers de La Redorte, ainsi que les responsables de l'école primaire. Durant toute cette journée, le PCS a été testé. À la fin de cette même journée, une réunion publique de présentation de

ce plan d'actions a eu lieu, à laquelle ont participé soixante Redortais.

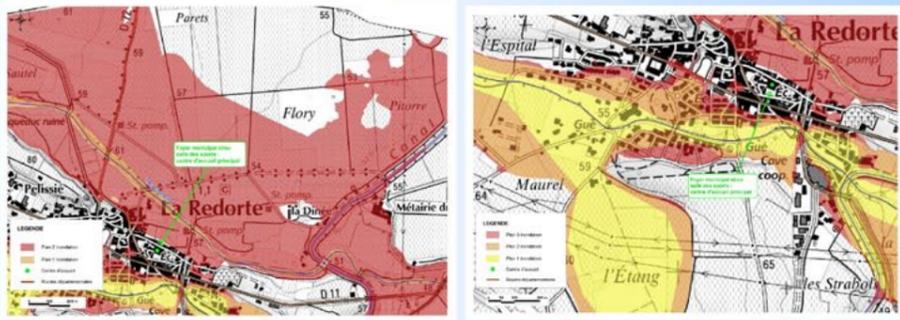
Une lettre spécifique a été distribuée à l'ensemble de la population pour que chacun d'entre nous soit informé des procédures à respecter en cas d'alerte et des espaces refuges à rejoindre. (Ce document est disponible à la Mairie, et téléchargeable sur le site Internet [www.laredorte.com](http://www.laredorte.com)).

Notre village s'est doté, il y a déjà plusieurs années, d'outils efficaces pour alerter les habitants. Le système d'alerte « Contact Everyone » est le pilier de ce système. Renforcés par l'outil « Prédicit », outil d'aide à la décision en fonction de la situation météorologique, ces éléments de sécurité ont été officialisés dans ce PCS.

**Le risque zéro n'existe pas et n'existera jamais. Par des actions de prévision, de prudence et de vigilance, et grâce à ce PCS, nous pouvons mieux organiser les secours en cas d'événements à risques.**

# La commune de La Redorte vous informe sur les risques majeurs

## INONDATION



Le territoire communal de La Redorte est impacté par les crues de l'Aude, de l'Argent Double et du Rivassel.

Une crue importante de l'Aude peut occasionner des désordres sur le réseau routier et plus précisément sur la RD 610.

En cas de crue du Rivassel, deux passages à gué présents dans le bourg sont rapidement inondés. Les eaux de débordement gagnent ensuite les rues de part et d'autre de ces deux gués (type crue mars 2011). Pour une crue plus importante (septembre 2005), le Rivassel déborde au Port la Fabrique et passe sur le Canal du Midi. Le quartier du Port la Fabrique est inondé. Lors de la crue de novembre 1999, les eaux de débordement du Rivassel se sont étendues jusqu'à la RD 11, inondant de nombreuses habitations du bourg, la maison de retraite (2.50m de haut)... Le pont de liaison des deux parcs a été submergé.

Lors d'une crue de l'Argent Double, les premiers débordements sont constatés au pont St Georges, coté rive droite. Les eaux de débordement gagnent la rue de l'Argent Double ainsi que les habitations. L'inondation s'étend également aux abords des écarts (la Dinée et la Métairie du bois).

### Où vous rendre en cas d'évacuation?

En cas d'avis d'évacuation, la municipalité vous invite à vous rendre au **foyer municipal** et/ou à la **salle des sports** qui fera office de centre d'accueil.

### S'informer tout au long de la crise:

Onde de Radio-France  
Carte de vigilances de crues :  
[www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)  
Site de Météo France :  
[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

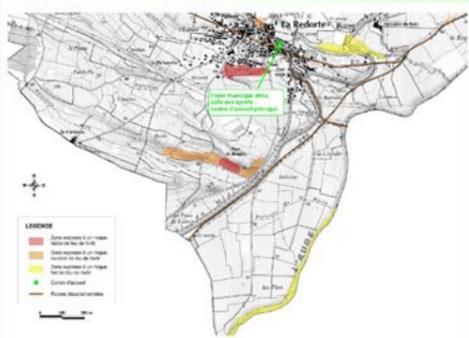
#### BONS REFLEXES

- Écouter les radios locales et nationales.
- Respecter les consignes des autorités.
- Ne pas aller dans les zones à risque.
- Ne pas utiliser les véhicules.
- Ne pas aller dans les zones à risque.
- Ne pas aller dans les zones à risque.
- Ne pas aller dans les zones à risque.
- Ne pas aller dans les zones à risque.

## RUPTURE DE BARRAGE

La commune de La Redorte peut être touchée par une éventuelle rupture du barrage de Matemale et de Puyvalador, sur l'Aude. L'onde de rupture du barrage arriverait sur le territoire communal environ 10h35 après rupture.

## FEU DE FORÊT



La commune de La Redorte possède des espaces boisés sensibles disséminés sur l'ensemble du territoire communal. Des habitations et hameaux se trouvent à l'intérieur de ces espaces.

Entre 1973 et 2010, 6 feux de forêt se sont produits sur le territoire communal. Pour cette période, le total des surfaces brûlées a été de 17 hectares.

### Débroussaillage

Vous êtes dans l'obligation de débroussailler (au minimum 50 mètres autour de votre habitation\*) et de maintenir en permanence débroussaillé votre périmètre de sécurité (article L. 322-3 du Code forestier).

Le débroussaillage vise à créer une discontinuité du couvert végétal pour ralentir et atténuer la progression du feu.

\*La zone débroussaillage est modulable en fonction du milieu environnant.

Pour plus d'information, contacter la DDTM au 04.68.10.31.00

### Où vous rendre en cas d'évacuation

En cas de sinistre, le plan communal de sauvegarde est déclenché en collaboration avec les services de secours. Selon la situation et après expertise des services de secours, il vous sera demandé soit d'évacuer, soit de vous mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche.

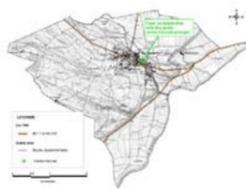
#### BONS REFLEXES

- Changer les voies d'évacuation.
- Ne pas aller dans les zones à risque.
- Ne pas aller dans les zones à risque.
- Ne pas aller dans les zones à risque.
- Ne pas aller dans les zones à risque.
- Ne pas aller dans les zones à risque.
- Ne pas aller dans les zones à risque.
- Ne pas aller dans les zones à risque.

## EN CAS DE CRISE

Un PC crise est ouvert en Mairie de La Redorte Tél. 04.68.27.80.80  
Si vous êtes témoin d'une situation de détresse, alertez les pompiers : Tél. 18 (poste fixe) 112 (portable)  
autres numéros de secours : Police / Gendarmerie 17 - SAMU 15

## TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



Le transport de matières dangereuses (TMD) s'effectue selon plusieurs modes de circulation : voie routière, voie ferrée, voie fluviale et voie souterraine. La survenue d'un accident impliquant des matières dangereuses représente un risque pour les biens et les personnes qui sont situés à proximité.

La commune de La Redorte est exposée aux risques T.M.D par voie routière, sur les routes départementales RD 11 et RD 610. Les services de secours et l'équipe municipale diffuseront les consignes de sécurité particulières à respecter si une telle situation se produisait.

### Où vous rendre en cas d'évacuation

En cas d'accident, le plan communal de sauvegarde est déclenché. Suivant la cause et votre situation géographique par rapport à celui-ci, il vous sera demandé soit d'évacuer, soit de vous mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche.

#### BONS REFLEXES

- Écouter les radios locales et nationales.
- Respecter les consignes des autorités.
- Ne pas aller dans les zones à risque.
- Ne pas aller dans les zones à risque.
- Ne pas aller dans les zones à risque.
- Ne pas aller dans les zones à risque.
- Ne pas aller dans les zones à risque.
- Ne pas aller dans les zones à risque.

## MOUVEMENT DE TERRAIN

Le risque mouvement de terrain à La Redorte est un risque d'érosion de berges. La survenue de ce risque est à mettre en corrélation notamment avec de longues périodes pluvieuses ou d'évènements caractérisés par des précipitations intenses.

#### BONS REFLEXES

- Écouter les radios locales et nationales.
- Respecter les consignes des autorités.
- Ne pas aller dans les zones à risque.
- Ne pas aller dans les zones à risque.
- Ne pas aller dans les zones à risque.
- Ne pas aller dans les zones à risque.
- Ne pas aller dans les zones à risque.
- Ne pas aller dans les zones à risque.

## RISQUE NATUREL

## SISMIQUE

La commune de La Redorte est classée en zone de sismicité de niveau 2 du fait de sa proximité avec la chaîne pyrénéenne, soit en niveau d'aléa faible mais non négligeable. La totalité du territoire communal est concernée et toutes les constructions peuvent potentiellement subir des dommages selon l'intensité et la magnitude du séisme.

#### BONS REFLEXES

- Écouter les radios locales et nationales.
- Respecter les consignes des autorités.
- Ne pas aller dans les zones à risque.
- Ne pas aller dans les zones à risque.
- Ne pas aller dans les zones à risque.
- Ne pas aller dans les zones à risque.
- Ne pas aller dans les zones à risque.
- Ne pas aller dans les zones à risque.



# Inauguration du Jardin Public - Jean Jaurès

Le jeudi 5 juillet dernier, sous un ciel gris et pluvieux, avec un froid exceptionnel pour un mois de juillet, le Jardin Public - Jean Jaurès a été inauguré par le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Aude et les élus municipaux. Cent-cinquante Redortais bravaient le froid et assistaient à cette inauguration officielle. Voici quelques passages du discours inaugural prononcé par Monsieur le Maire :

**Le courage, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel.** Lors de son discours à la jeunesse prononcé le 30 juillet 1903 aux élèves du lycée d'Albi, Jean Jaurès ne pouvait imaginer que ses propos, 110 ans plus tard, seraient encore si modernes et pleins d'exemplarité. À présent cité par la gauche comme par la droite, Jean Jaurès

viticulteurs, les coopérateurs et n'hésita pas à combattre le monde de la finance et du capital qui opprimait les classes ouvrières.

*Cicéron disait : « Si vous possédez une bibliothèque et un jardin, vous avez tout ce qu'il faut. »*

Hai par une droite nationaliste, jugé trop bourgeois et trop réformiste par une partie de la gauche révolutionnaire, Jean Jaurès continua à plaider pour ses valeurs pacifistes et humanistes. En

était un humaniste dans l'âme et dans les faits. Député, il combattit toutes les idées racistes et xénophobes. Il s'opposa à la logique de guerre des années 1900 qui menait alors la politique de notre pays. Il s'illustra par son pacifisme et son opposition à la Première Guerre Mondiale. Il défendit les ouvriers, les

1904, avec son ami Léon Blum, il fonda le journal **l'Humanité** qu'il dirigea jusqu'à sa mort, le 31 juillet 1914, assassiné à Paris par un étudiant nationaliste. Le dimanche 23 novembre 1924, sa dépouille fut conduite au Panthéon lors d'une grandiose cérémonie. Le 21 mai 1981, François Mitterrand,

nouvellement élu président de la République, se rendit au Panthéon et s'inclina devant sa tombe.

**Le courage, c'est d'aimer la vie et de regarder la mort d'un regard tranquille.**

Voici en quelques lignes un résumé trop court et très imparfait de cet homme qui a, durant des dizaines d'années, guidé une très grande partie des actions de nos hommes politiques contemporains; qui a permis aux écoliers et aux professeurs de parler de la Paix ! Cet espace public, ce jardin public qui a été inauguré et porte le nom de « Jean Jaurès » a une longue histoire. Il n'est pas né de la simple volonté de quelques élus il y a trois ou dix-huit ans. Cet endroit existe depuis plus de quatre-vingts ans, lorsque notre foyer municipal a été créé en 1934. L'actuel CLAE n'était autre que les bains-douches de La Redorte où les Redortais venaient se laver. Le maire de l'époque, Louis Liabot, souhaitait ainsi créer un lieu humain et convivial.

**Le courage, c'est d'accepter les conditions nouvelles que la vie fait à la science et à l'art.**

Quant à ce lieu, aujourd'hui, il est le résultat d'un long travail d'aménagement de cœur de village entrepris il y a dix-huit ans, en 1994. La salle des sports, le foyer municipal, le CLAE et la cantine scolaire, la bibliothèque-médiathèque François Mitterrand et aujourd'hui le jardin public constituent des lieux de rencontres intergénérationnelles; des lieux d'échanges, de loisirs, d'épanouissement personnel, d'éducation et de culture.

**La municipalité a souhaité créer un aménagement simple et fonctionnel où règnent le calme, la joie et la quiétude.**

Nous avons voulu un lieu de culture et de rappel de notre histoire. Au sol, une



des citations de Jean Jaurès appelle à s'arrêter quelques secondes sur les mots clés de son action, ces mêmes mots que l'on retrouve gravés sur les bancs et fauteuils de ce jardin. Un jardin qui a conservé les arbres de l'époque qui pouvaient encore l'être. Un jardin alimenté en eau par une cuve enterrée qui récupère les eaux pluviales des bâtiments annexes, respectant ainsi notre environnement et gérant au mieux nos ressources naturelles. L'État, par le biais de la Préfecture de l'Aude, le Conseil Régional Languedoc-Roussillon et le Conseil Général de l'Aude nous ont apporté près de 75% de subventions sur les 130 000€ qu'a coûté cet aménagement.

**Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire.**

Dans quelques semaines, les travaux de la Maison du Port la Fabrique seront achevés. Ils vont parfaire un aménagement de ce site à vocation touristique. Le futur Plan



Local d'Urbanisme prévoit une « voie historique » qui reliera le Canal du Midi au centre historique du château en passant par ce jardin public. Ce lieu sera le lieu que nous voudrions qu'il soit. Il nous appartient de continuer à faire vivre son histoire. Il accueille les enfants pour faire une pause dans leur semaine d'école. Il accueille les parents qui attendent leurs enfants encore au sport ou au CLAE. Il accueille les grands-parents qui les attendent avec un livre retiré à quelques mètres

d'ici à la bibliothèque-médiathèque. Il accueille les fêtes familiales, mariages et anniversaires.

Cicéron disait : « Si vous possédez une bibliothèque et un jardin, vous avez tout ce qu'il faut. » À présent, tout est réuni pour que nous tous puissions trouver dans ce lieu « Le Bonheur. » Car celui qui plante un jardin, plante le bonheur !



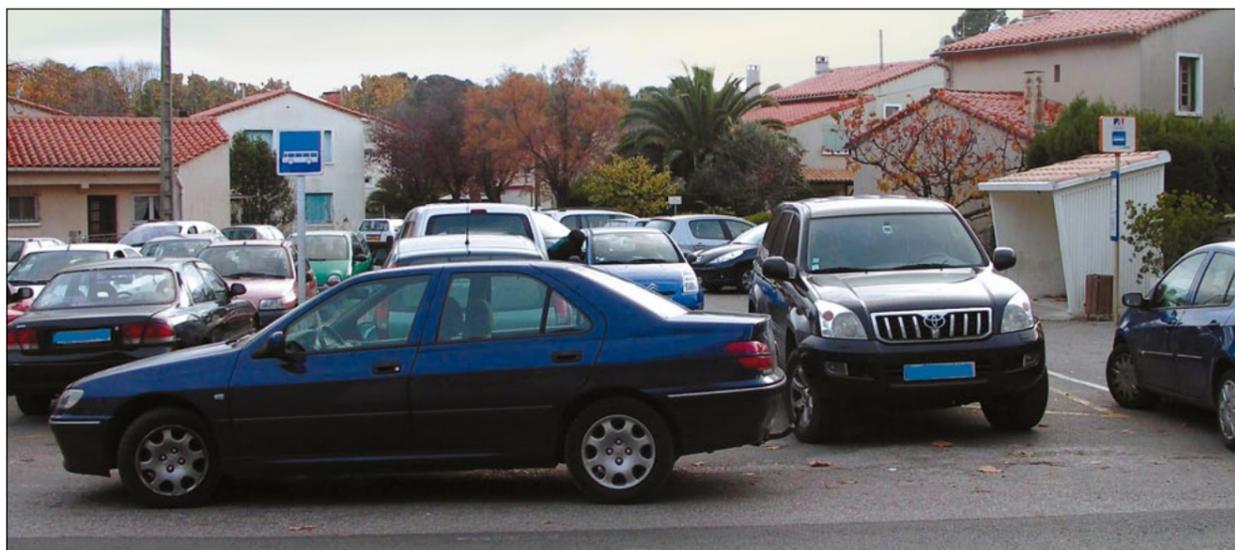
# Place Louis Liabot

## une large consultation pour son aménagement

Sécurisation de la sortie de l'école maternelle, absence de stationnement cohérent, mauvais emplacement de l'abribus, toilettes publiques vétustes, problématique du sens de circulation, éclairage public ancien et inadapté, écoulement non maîtrisé des eaux pluviales, devenir des commerces ambulants, proximité de la route départementale, etc. La place Louis Liabot souffre de nombreux points négatifs et nécessite l'élaboration d'un schéma d'aménagement global et cohérent, pour un lieu qui est devenu l'épicentre du village. Inscrit dans la liste des engagements de campagne de l'actuelle équipe municipale, la réflexion sur l'aménagement de la place Louis Liabot vient d'être achevée et les études lancées.

Au cours de l'année 2011, **une première concertation a associé les élus, les institutrices, les parents d'élèves et les riverains du quartier**, afin de recueillir leurs suggestions. Puis les services du Conseil Général de l'Aude ont été à leur tour interrogés pour que soient identifiées les contraintes liées à la RD11. Clairement définis et validés en conseil municipal en décembre 2011, les objectifs ont alors permis de lancer une consultation d'entreprises pour la

réalisation et le suivi du projet et des travaux. L'avant-projet présenté aux élus municipaux s'élève à 210 000€. **Les premiers trimestres de l'année 2013 seront essentiellement consacrés à la sollicitation de financements** (État, Région, Département) mais surtout aux autorisations administratives liées aux impacts du projet qui jouxte la route départementale. Les travaux d'aménagement de la place Louis Liabot devraient pouvoir débiter d'ici la fin



du second semestre 2013. Ambitieux et nécessaire, **ce projet aboutira à l'amélioration du cadre de vie** en apportant **un surcroît de sécurité et de confort** là où se croisent et se rencontrent au quotidien des commerçants ambulants, des écoliers et leurs parents, des riverains et des usagers



du lieu, qu'ils soient du village ou non. La création d'une vingtaine de places de stationnement, le déplacement de l'abribus, l'accessibilité à l'école maternelle pour les personnes à mobilité réduite, la création de bateaux sur les trottoirs, le déplacement des toilettes publiques, un sens de circulation approprié, un espace dédié aux commerçants ambulants, un pluvial plus efficace et un éclairage esthétique associé aux exigences d'économie d'énergie sont prévus.

**Ce lieu aura un tout autre visage alliant sécurité, harmonie et confort pour le bien-être des différents usagers de ce site.**

## Brèves de village

**AOÛT 2012**

### **300 CONVIVES POUR DÉGUSTER LA PAELLA**

Le millésime 2012 de la fête locale a tenu toutes ses promesses. Avec le soutien des « Lions » du club de rugby, la soirée villageoise où les proches, les amis et les familles se retrouvent autour d'une exquise paella, a réuni 300 personnes. Précédée d'un apéritif d'accueil, la soirée était animée par un bal populaire. Les animations pour enfants, soirées, randonnées cyclo, challenge bouliste ont ravi les participants de ces 3 jours festifs. Merci aux diverses associations (RCMXV, APELR, Vélo Club, Amicale Bouliste) pour cette superbe fête.



**SEPTEMBRE 2012**

### **UNE RENTRÉE SCOLAIRE SANS FAUTES**

Quatre-vingt-dix-sept, c'est l'effectif de nos écoliers répartis dans les 4 classes entre l'école maternelle et élémentaire pour cette rentrée 2012. Au cours de la période estivale, la municipalité a engagé 20 000€ de travaux d'entretien et de rénovation des locaux et de la cour d'école.



# Travaux 2012-2013

De nombreux travaux ont été réalisés durant ces derniers mois, sont en cours actuellement ou sont à l'étude pour une réalisation en 2013 ou 2014 :

En janvier dernier, les communes de Puichéric et de La Redorte ont acheté **une balayeuse de rues** pour optimiser ce travail et le rendre plus efficace. Coût pour la commune de La Redorte : 18 000€.

Malgré un retard dans la réalisation des travaux, dû aux difficultés de financements bancaires des syndicats, le programme de voirie communale se poursuit. En 2012, **les rues du quartier haut de la Cité et l'avenue Jean Jaurès (côté Crédit Agricole) ont été rénovées**. Dans les jours à venir les travaux concerneront **le chemin de Laval, les rues des occitans, des Pyrénées et des rosiers**. Plus de 60 000€ sont investis tous les ans par la municipalité.

En juillet, des **travaux d'amélioration du réseau pluvial** ont eu lieu au niveau de la rue Émile Pouytes et de la RD11. Ces améliorations devraient faciliter l'écoulement des eaux dans ce quartier. Coût des travaux : 8 500€.

En octobre dernier, les services du Conseil Général de l'Aude ont entrepris d'importants **travaux de rénovation de la chaussée de la RD72, avenue du Languedoc et Jean Moulin**. Depuis 20 ans, ces avenues n'avaient pas été rénovées. La municipalité a profité de

la présence de ces entreprises pour réaliser la remise à la côte des tampons des réseaux humides et rénover le revêtement de la Place du Marché pour un coût de 15 000€.

Durant les vacances d'été, **des travaux de réfection de la cour de l'école primaire** ont été réalisés par les employés communaux et les entreprises privées. Coût : 20 000€.

Après le choix des entreprises qui a eu lieu le 14 novembre dernier, **les travaux d'aménagement de la rue des quatre vents** (voirie, trottoir et éclairage public) débuteront en janvier prochain. Le programme de voirie 2013, en cours d'élaboration, portera sur la rénovation de la rue de la Pompe Neuve, de la rue du Pic de Nore et de la Métairie du Bois.

En parallèle, la réalisation d'études a débuté pour réaliser d'ici deux à trois ans d'importants travaux portant sur :

- **le renforcement et la mise en sécurité du réseau électrique du lotissement Louis Liabot**, ainsi que la reprise de l'éclairage public et la rénovation de la voirie.

- **l'amélioration du réseau d'eaux pluviales de la rue du Jardin Public**.

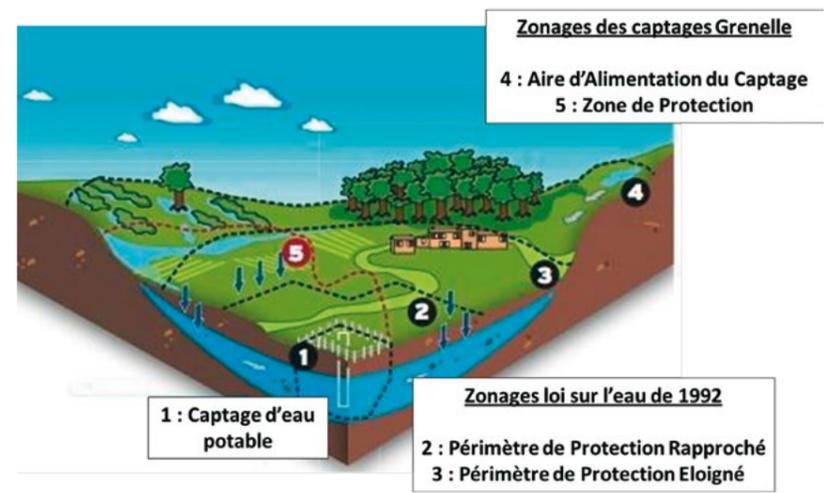
# Captage

## Une étude sur l'aire d'alimentation du captage d'eau potable de La Redorte et un programme d'actions pour limiter les pollutions de l'eau

La distribution de l'eau potable sur La Redorte est assurée en régie municipale. Les services techniques de la mairie se chargent de la production de l'eau, veillent au bon état du réseau et gèrent le traitement des eaux usées au niveau de la station d'épuration.

Si les analyses mensuelles ont toujours conclu à **une eau de bonne qualité**, propre à la consommation, des dépassements de seuils en certains produits phytosanitaires (herbicides notamment) ont été observés à quelques reprises. Pour répondre aux objectifs du Grenelle de l'Environnement, le captage d'eau potable de La Redorte a été inscrit sur **une liste de 500 captages prioritaires au niveau national**.

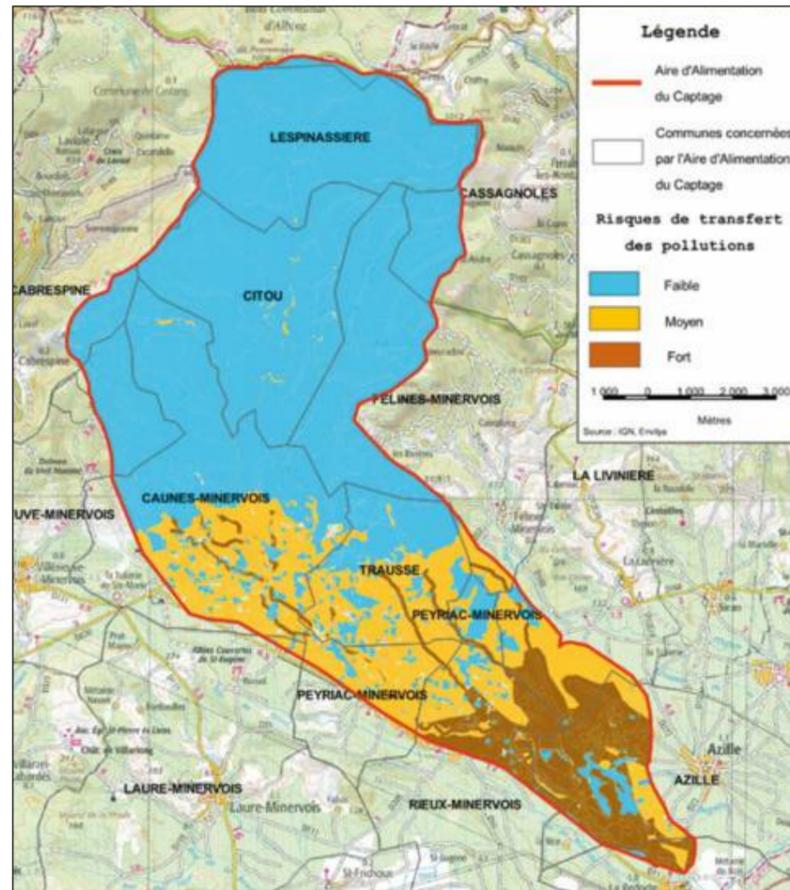
Ces captages dits *Grenelle* font l'objet d'une attention particulière afin de **prévenir de façon durable le risque de pollution**. En effet, les pollutions chimiques de l'eau présentent des risques pour la santé, et **les traitements curatifs sont très coûteux**. Il est donc **crucial de réduire les pollutions à la source** pour garantir dès aujourd'hui et pour les générations futures une eau saine et disponible.



Avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau et de l'Europe, **la municipalité a donc engagé une démarche de protection de son captage d'eau potable**.

Conformément à la loi sur l'Eau de 1992, l'arrêté préfectoral du 29 mai 2009 autorisant le pompage du puits communal (1) a défini un Périmètre de Protection Rapproché (2) et un Périmètre de Protection Éloigné (3) sur lesquels les activités humaines sont contrôlées pour prévenir la pollution. Mais l'eau

qui alimente le captage par infiltration ou ruissellement peut venir de beaucoup plus loin. On parle alors de l'Aire d'Alimentation du Captage (4). Sur cette surface, un polluant peut potentiellement se retrouver dans l'eau captée. Au sein de cette aire d'alimentation du captage, la zone présentant les risques les plus importants de transferts de pollution (de par la nature des sols et des activités pratiquées) est identifiée comme Zone de protection (5). C'est sur cette Zone de protection que les efforts devront se concentrer pour réduire les pollutions à la source.



Dans le cas du captage de La Redorte, l'Aire d'Alimentation du Captage s'étend sur une surface très importante (près de 12 000 hectares), correspondant en grande partie au Bassin Versant de l'Argent Double, depuis Lespinassière jusqu'à La Redorte. **Les risques de transfert des pollutions sont plus importants le long des cours d'eau et dans la partie aval du bassin versant.**

Le mercredi 24 octobre, les élus municipaux ont validé le programme d'actions qui sera conduit sur 3 à 5 ans. Avec l'appui des partenaires institutionnels (Conseil Général, Services de l'État, Chambre d'Agriculture...) et des acteurs locaux (communes, coopératives viticoles...), différentes actions seront menées pour sensibiliser et accompagner les changements de pratiques des utilisateurs de produits phytosanitaires.

**Des outils financiers sont mobilisés** pour soutenir les exploitants agricoles qui acceptent de réduire les quantités de produits utilisés et qui souhaitent investir dans du matériel permettant une alternative au désherbage chimique. Les communes seront incitées à **mieux raisonner leurs pratiques d'entretien** des villages et un travail de sensibilisation auprès des particuliers et jardiniers amateurs sera entrepris.

Pour mener à bien ces projets, **une animatrice territoriale**, Magali Lobre, a été recrutée par la municipalité en février 2012. Sa mission devrait se dérouler sur au moins 3 ans.

Un bulletin d'information spécial sur le programme de protection du captage de La Redorte est à votre disposition. Nous vous invitons à le consulter pour avoir de plus amples renseignements sur ce projet, les actions menées et les outils financiers existants.

# Un plan d'épandage pour recycler les boues de la station d'épuration en respect de la réglementation

**Afin de respecter la réglementation en matière de traitement des boues de station d'épuration, la commune travaille à la réalisation d'un plan d'épandage. Il s'agit d'une étude visant à vérifier la possibilité d'utiliser les boues comme apport organique sur des terres agricoles et à poser les conditions de cette utilisation.**

## *une solution à la fois environnementale et économique*

L'épandage des boues de station d'épuration, en raison de la forte teneur en matière organique de ces dernières, est une solution intéressante tant au plan envi-

ronnemental qu'économique. L'analyse régulière des boues garantit leur non toxicité. Les doses et la fréquence d'épandage sont fonction de la nature du sol et des cultures implantées sur les parcelles. L'épandage de boues dans les vignes, s'il est possible, s'avère techniquement complexe. D'autre part, de nombreuses parcelles en friche se trouvent sur le territoire communal et peuvent être revalorisées et entretenues en servant de support à l'épandage des boues. Les parcelles sont mises à disposition volontairement par les propriétaires, lesquels peuvent par ailleurs mettre fin à cet accord amiable à tout moment.

Afin de permettre une rotation sur les parcelles, environ trente hectares sont nécessaires pour l'épandage des boues de La

Redorte. Un premier repérage a permis de cibler les secteurs intéressants pour l'épandage. Les propriétaires de parcelles sur ces secteurs ont été invités à une réunion d'information qui s'est tenue le 2 mai 2012 à La Redorte. L'accord de mise à disposition de leurs parcelles fera l'objet d'une convention et la municipalité se chargera ensuite d'assurer l'entretien, l'épandage des boues et la mise en culture des parcelles.

## Amicale laïque de La Redorte

Présidente : Catherine ILHES  
Trésorière : Andrée PONCET  
Secrétariat administratif :  
Jessica BENAVENTE

Association à but non lucratif, l'Amicale laïque est gérée par des bénévoles. La salle de sports de La Redorte est un espace dédié au sport, au loisir et au bien-être avec plus de 400 m<sup>2</sup> comprenant une salle de musculation de 130 m<sup>2</sup>, un dojo de 270 m<sup>2</sup> et des vestiaires chauffés avec douches individuelles. Les activités sont adaptées à chaque âge et à chaque personne : karaté, yoga, musculation sportive et d'entretien, cours collectifs à thème (abdos fessiers, body sculpt,

training dance, step, etc.), le baby judo (dès 4 ans), judo enfants, ados et adultes, où d'excellents résultats ont été obtenus avec notamment 4 judokas dans la catégorie cadet qui participent à la finale du grand prix au mois de mai à Mèze, résultats qui leur ouvriront de surcroît les portes du critérium national.

À la salle de musculation, vous pouvez bénéficier d'un suivi personnalisé en fonction de vos attentes, de vos envies, de vos motivations, grâce au savoir-faire des éducateurs diplômés. Un matériel de musculation performant et la mise en place de programmes adaptés répondront à vos objectifs : REMISE EN FORME, MINCEUR, TONICITÉ...



Pour que chacun puisse découvrir les diverses activités, des séances d'essai gratuites sont proposées. Des tarifs attractifs et dégressifs ainsi que des remises s'effectuent à partir de trois activités par famille. Des facilités de paiement sont acceptées (paiements échelonnés, coupons sport, chèques-vacances).

Avec l'Amicale laïque, vous pouvez également rejoindre le groupe Occitan. Depuis le mois de septembre, l'association accueille un nouveau professeur de karaté, associé à Ninou ROIG, Michel M'BAYE 4<sup>ème</sup> dan.

Au cours de la saison, nous avons organisé un vide grenier le 18 novembre dernier.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter à la salle des sports, Avenue Jean Jaurès au 04 68 91 55 17 ou sur [al.laredorte@orange.fr](mailto:al.laredorte@orange.fr).

Sur la photo : Antony PEREZ et Florent GASTOU, nos deux premières ceintures noires de la saison 2011-2012, et dans la même lignée Thomas SAURY, Adrien ROUANET et Clément BACOU, qui préparent leur passage de grade pour l'obtention du 1<sup>er</sup> dan de judo le premier week-end de juin à Narbonne.

## ACCA

L'ACCA de La Redorte poursuit son chemin tout au long de l'année pour satisfaire l'ensemble des chasseurs. Dans ce cadre, un lâcher de lièvres a été effectué dans le courant du mois de mars et deux battues aux nuisibles ont eu lieu dans la période du mois de février. Il est toutefois regrettable de constater le manque d'engagement des chasseurs pendant ces battues... Espérons qu'ils pourront se libérer de leur emploi du temps surchargé pour participer à la prochaine ouverture.

L'ACCA rappelle également que lors de leur promenade, les chiens doivent être tenus en laisse. Elle constate aussi l'augmentation de chiens errants au sein du village ou sur le territoire de la commune (un portail qui ne ferme pas ne peut être tenu comme responsable en cas de verbalisation). En espérant que ces problèmes récurrents seront revus à la baisse dans les mois à venir, l'ACCA vous souhaite une excellente saison de chasse 2012/2013.





## Amicale des donneurs de sang

Les six collectes de sang effectuées durant l'année 2011 entre nos deux villages ont permis d'offrir au centre de transfusion sanguine basé à Carcassonne 270 précieux flacons destinés à soulager ou guérir de nombreuses personnes.

Je tiens à remercier chaleureusement les douze jeunes majeurs qui n'ont pas hésité à nous rejoindre en effectuant leur premier don.

Le vieillissement des donneurs décime les rangs de nos bénévoles.

L'association renouvelle son appel au don de sang à toutes les personnes majeures.

Dans un monde égoïste, ce geste gratuit, bénévole et anonyme est irremplaçable pour soulager, guérir ou sauver des vies.

Les prochaines collectes auront lieu à La Redorte le 19 décembre entre 16h30 et 19h30 à la salle Jean Jaurès.



## Association Les Quatre Saisons

Nous avons organisé, le 1<sup>er</sup> mai 2012, dans la salle Jean Jaurès, avec l'Amicale des Retraités, un thé dansant qui a connu un grand succès, ainsi que la sardinade de printemps le 2 juin. Notre association a participé activement aux côtés de la Mairie et d'autres associations aux « Jeudis d'été 2012 » de La Redorte. Nous avons organisé un videgrenier les 8 juillet et 7 octobre derniers.

Membres du bureau  
Présidente : Françoise LORIENTE  
Secrétaire : Josiane BOURGEOIS  
Trésorière : Marie JAMBERT

Programme :

- Malgré la mauvaise météo, le samedi 20 octobre, le repas dansant avec Buggy and Co et le traiteur l'Occitanie (Coursan) a été une réussite
- Le 31 décembre, réveillon de la Saint-Sylvestre avec l'orchestre Saint-Raphaël et le traiteur l'Occitanie. Réservations auprès du bureau de l'association et de la Mairie.

Nous espérons que les Redortais(es) se manifesteront pour chaque festivité.

## Association Ciné d'Oc



L'association Ciné d'Oc est née en 2005 pour maintenir le cinéma au niveau local.

En partenariat avec la Mairie de La Redorte, notre association gère et organise les séances proposées par Ciném'Aude.

Elle s'implique dans la vie du village en proposant des manifestations et participe aux *Jeudis d'Été* avec cette année la projection du film *Intouchables*. Depuis la fin de l'année 2011, une projection est proposée chaque semaine à la salle Jean Jaurès. (Tarif enfant jusqu'à 12 ans : 3€50. Tarif adulte : 5€00) La programmation choisie par Ciném'Aude est très variée et les films en sortie nationale sont très vite à l'affiche à La Redorte.

Depuis la dernière AG du 10 février 2012, le bureau se compose comme suit :

- Présidente : Julie MARLIER
- Secrétaire : Charlotte PECH
- Vice-secrétaire : Marie-Pierre MARLIER
- Trésorière : Cathy FROMENT
- Membre du bureau : Jocelyne CHABRERIE

La cotisation annuelle de 5€00 vous permet de bénéficier du tarif réduit (3€50) toute l'année; n'hésitez pas à la demander lors des séances.

À ce jour, Ciné d'Oc compte 50 adhérents, principalement des Redortais.

Grâce au soutien actif de la municipalité, la programmation cinéma est visible sur le site [www.laredorte.com](http://www.laredorte.com) avec un onglet spécial CINÉMA.

Ciné d'Oc a proposé une action en faveur des personnes âgées dans le cadre de la Semaine Bleue. Le 15 octobre dernier, une séance cinéma d'après-midi et un goûter ont été offerts aux personnes âgées de La Redorte et des villages alentours. Cette journée a été le fruit d'un travail avec les enfants de l'école pour des discussions entre générations et d'un partenariat avec le CIAS du Haut-Minervois.

Plus de 150 personnes ont participé à cet après-midi intergénérationnel, plein de sourires et d'émotion.

Et pour que le cinéma continue à vivre sur notre commune, venez vous faire plaisir au cinéma de La Redorte... À bientôt dans notre salle !



## Amicale des retraités

C'est le jeudi 12 janvier 2012 que s'est déroulée l'Assemblée Générale de l'Amicale des Retraités de La Redorte, en présence de M<sup>me</sup> Poncet, adjointe, déléguée par M. le Maire indisponible. Après les souhaits de bienvenue et les vœux pour l'année nouvelle, hommage fut rendu à ceux qui nous avaient quittés dans l'année, dont Gaston Raisac. La Présidente présenta ensuite son rapport moral et d'activité. Elle retraça la programmation de l'année avec nos voyages au Pas de la Case, la journée au Carnaval de Rosas (Espagne), le thé dansant du 1<sup>er</sup> mai, le voyage d'une semaine jusqu'à Saint-Jacques-Compostelle et l'habituel succès de nos deux repas annuels, sans oublier nos lotos mensuels.

La trésorière présenta ensuite son bilan annuel, faisant état d'un déficit de 768€. Ce bilan fut approuvé à l'unanimité et la trésorière, félicitée pour sa bonne gestion. Il fut alors rappelé que le Manège était ouvert tous les mercredis

après-midi pour l'organisation de jeux. Puis furent évoqués les projets à venir : un voyage d'une journée aux « Folies Berchères », organisé le 18 février, ainsi qu'un voyage au Tyrol du 23 au 29 juin. Monsieur le Maire, malgré son emploi du temps chargé, nous rejoignit en fin d'assemblée, exprimant sa satisfaction pour la bonne gestion de l'Association avant de partager avec nous la galette des Rois devant le verre de l'Amitié. Renouvellement du Conseil d'Administration et du bureau : Mmes Resplandy, Estalle, Ilhes et Barthes ainsi que M. Acloque et Bardy sont réélus à l'unanimité. M. Reinbolt quitte l'équipe dirigeante, tandis que deux nouveaux membres nous rejoignent : Mme Renée Bonnery, qui devient Commissaire aux Comptes et M. André Staelens, assesseur. Le bureau reformé ne présente aucun changement.

La Présidente, J. Droguest

## Du côté de l'école

**Au cours de l'année scolaire 2011-2012, de nombreuses manifestations ont rythmé la vie des écoliers redortais.**

Dès le début de l'année, la classe de maternelle s'est vu remettre le 1<sup>er</sup> prix ex æquo *École fleurie* grâce à son projet de jardinage. Noël a été l'occasion pour les enfants de vivre une journée très intense, assistant le matin à un spectacle et livrant l'après-midi quelques chants aux parents, avant l'arrivée du très attendu Père Noël, chargé de cadeaux, et des douceurs du goûter offerts par la municipalité. Le sport a également été à l'honneur avec des participations ponctuelles à des événements sportifs (courses longues de Villegly et Capendu, rencontre danse, tournoi de rugby, rencontre d'athlétisme, etc.), un cycle piscine financé par la municipalité pour les deux classes de l'école maternelle, des séances organisées par le Conseil Général (spéléologie pour les élèves de CP/CE1, équitation et golf pour les élèves de cycle 3), mais aussi avec l'adhésion des quatre classes à l'USEP autour de rencontres qui, au-delà de la pratique d'activités sportives, favorisent les rapprochements avec les écoles des communes alentour : Conilhac, Caunes, Ville-neuve et Capendu.

Outre le sport, la culture a été au cœur des manifestations. Les classes de CP/CE/CM ont ainsi participé au **23<sup>ème</sup> Prix des Incorruptibles**, prix au terme duquel les élèves ont élu leur ouvrage préféré parmi une longue sélection de titres et ont présenté leur choix lors d'une manifestation organisée par la bibliothèque

départementale de l'Aude et la commune à la salle Jean Jaurès. Dans le cadre de ce prix littéraire, les élèves de CE2/CM1/CM2 ont eu la chance de rencontrer l'illustratrice Violaine Marlange.

La classe de CM1/CM2, en compagnie du club des randonneurs redortais, s'est livrée pour sa part à une sortie à la fois écologique (ramassage et tri de déchets) et culturelle (historique sur La Redorte et le Canal du Midi, partage d'anecdotes).

En ce qui concerne les sorties de fin d'année, elles permettent aux élèves de maternelle de profiter des facéties des clowns et autres professionnels du cirque Médrano. La classe de CP/CE1 s'est immergée pendant ce temps dans le tropique du papillon, une volière située à Elne où les enfants ont pu accroître leurs connaissances en matière de naissance, croissance, reproduction et métamorphose des papillons. Quant aux élèves de cycle 3, ils ont bénéficié d'une animation classe patrimoine à la cité de Carcassonne. Tout cela est bien sûr rendu possible grâce à la participation de la municipalité (participation financière, don d'une trentaine de bureaux d'écoliers... ainsi qu'une aide pratique très précieuse des employés municipaux) et aux différentes actions menées par la coopérative scolaire et par l'association de parents d'élèves telles que le loto, le marché aux fleurs, etc.

L'équipe enseignante

## L'Association des Parents d'Élèves de La Redorte (APELR)

**Créée au mois de novembre 2011, l'association compte 23 familles adhérentes, ce qui représente 30% des enfants de l'école.**



Le bureau est composé de :

- M<sup>me</sup> Julie VITALIS, présidente
- M<sup>lle</sup> Laurie COMBES, vice-présidente
- M<sup>me</sup> Lætitia JAFFUS, secrétaire
- M<sup>me</sup> Aurélie BOURGEOIS, vice-secrétaire
- M<sup>me</sup> Vanessa GATTI, trésorière
- M<sup>lle</sup> Gaëlle ONDEDIEU, vice-trésorière.

Après avoir débuté par des ventes de gâteaux lors des matchs de rugby à La Redorte, l'association a poursuivi ses activités en participant à une bourse aux jouets. Elle s'est alors orientée vers la mise en place de manifestations, en organisant d'abord une nouvelle bourse aux jouets et articles de puériculture, puis des ventes d'objets divers (sac cabas, mémo-clés) et pour finir un vide-grenier.

L'association est également à l'origine d'un après-midi récréatif, le samedi 4 août, dans le cadre de la fête locale. Elle participe par ailleurs à l'organisation des *Jeudis d'Été de La Redorte*.

Les bénéfices ont permis d'offrir les lots lors de la tombola de l'école au mois de décembre, ainsi que le financement de plusieurs bus pour des sorties scolaires.

L'association remercie les parents qui participent aux manifestations, ainsi que toutes les personnes qui y contribuent indirectement, dont les Redortais.

Elle espère que les adhérents seront, à la rentrée prochaine, encore plus nombreux pour financer les projets scolaires, voire extrascolaires, pour nos petits écoliers redortais.



## Comité paroissial Église Saint-Pierre aux Liens

Notre paroisse Notre-Dame en Minervoises continue son cheminement de réflexions et d'actions dans les 18 clochers qui la composent, en essayant de répondre aux attentes diversifiées qui peuvent lui être adressées. Il s'agit tout d'abord des célébrations eucharistiques des samedis, dimanches et jours de fêtes, qui regroupent une grande partie de la communauté paroissiale dans l'une des églises des 18 clochers, donnant ainsi lieu à des rencontres et des échanges toujours des plus accueillants.

Diverses équipes animent des temps forts, notamment pour la veillée de Noël, la veillée Pascale, et aussi tous les 2 mois pour la Messe des familles. La kermesse paroissiale se déroule toujours le premier dimanche de juin dans la salle paroissiale, à Rieux-Minervoises, et le loto paroissial le premier dimanche de décembre au foyer municipal de

Rieux-Minervoises. De petites équipes de laïcs, accompagnées de M. le curé Francis Naudinat, participent dans chaque village aux préparations aux baptêmes d'enfants ou d'adultes, à la catéchèse, aux mariages, aux funérailles. Chaque année, un pèlerinage diocésain des malades est organisé au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes. Cette année, il a eu lieu du 12 au 16 juillet. Dans le cadre de la solidarité, une antenne du secours catholique fonctionne tous les lundis après-midi de 14h à 16h à la salle paroissiale à Rieux-Minervoises. Cette année, pour les *Jeu-dis d'Été*, un concert classique quatuor à cordes Weiner quartet a été donné à l'église le jeudi 2 août à 21h. Pour prendre contact avec le prêtre de la paroisse, appeler le 04 68 78 30 46.

## Amicale bouliste redortaise

Le bureau de l'Amicale Bouliste se compose, pour l'année 2012, de :

Président : VIVAR Renaud  
Trésorier : CAYROL Vincente  
Secrétaire : CAYROL Nicolas

Membres bénévoles : PEANY Laurent, VIVAR Jojo, CAYROL Henri, BENAVENTE Jessica.

Les licences pour la saison 2012 au prix de 21€ sont disponibles chez VIVAR Renaud et CAYROL Nicolas. La saison a débuté le mardi 19 juin. Tous Les mardis : concours à la volaille en doublettes formées 10€ par équipe à partir de 21h.

### CONCOURS OFFICIELS

- Concours de la Fête a eu lieu le dimanche 29 juillet 2012, en doublettes.
- Challenge Debiesse a eu lieu le samedi 4 août 2012

Pour clôturer la saison 2012, l'association a organisé son traditionnel repas. L'Amicale Bouliste vous remercie et vous attend pour la saison 2013.



## Le Grop Oc Trica Traca

Samedi 31 mars, Toulouse est sang-or. Trente mille Occitans et sympathisants défilent avenue Jean Jaurès, direction le Capitole, pour une reconnaissance de la *lenga occitana* et pour les autres langues régionales de France. Une demande à l'État français et à l'Europe d'une véritable loi pour une programmation linguistique. Il fallait être là, le Grop Occitan Redortais y était ... *un enjoc ciutadan e democratit*.

À la bibliothèque François Mitterrand, de nouveaux ouvrages (livres et documents) en français et occitan sont à votre disposition. Les derniers rentrés : *Histoires salées du moyen-âge*, *Amour et érotisme dans la sculpture romane*, *Vivre en ville au temps des Papes d'Avignon*.

N'hésitez pas, pour tout renseignement, à contacter Isabela, la responsable de la médiathèque, qui vous guidera dans *vostra causida*.

ISTORIAS SALADAS E PREBADAS  
Sortie du printemps : direction les «prenjals» sauvages et pittoresques des monts de Pujol de Bosc. Visite du dolmen du vieil homme, du Val d'Oms, parcours d'un sentier botanique et visite guidée et commentée du hameau de Pujol de Bosc.

*Un camin pentut, al bot dins le val, sarat e plan tengut Pujol de Bosc.*



## Vélo club redortais

La saison dernière s'est terminée par une sortie vélo de 8 jours autour des châteaux de la Loire. Nous avons pu allier randonnées à vélo et visites des châteaux tout au long de la semaine. Le club cyclo de Cours Cheverny nous a encadrés sur l'ensemble des activités. L'assemblée générale de novembre 2011 a élu un nouveau bureau pour la saison 2012.

Président : Jean VIDALLIER  
 Secrétaire : Serge BRIEU  
 Trésorier : Manuel PUYOL

Au-delà des 2 sorties hebdomadaires, des sorties exceptionnelles ont été réalisées, l'une à Roquebrun, l'autre à Combe Estrémières (près de Salsigne). Elles nous ont permis d'effectuer des circuits dans le Haut-Languedoc et le Cabardès. Le 11 mai au matin, le VCR a organisé une sortie (nettoyage de printemps) en collaboration avec la

classe de M<sup>me</sup> Bernardi (CM1 et CM2). Cette balade a été efficace dans la collecte de nombre de déchets sur le sentier de l'Épanchoir. Les élèves sensibilisés à cette récolte les ont triés dans la cour de l'école à leur retour. Une collation les a ensuite récompensés de leurs efforts.

Pour la saison 2012, notre grande sortie s'est déroulée dans le Cantal, du 9 au 16 juin. Au cours de cette semaine ont eu lieu des randonnées à vélo et pédestres, notamment avec le groupe de marcheuses fraîchement constitué. Dans le cadre de la fête locale, notre association a organisé le dimanche 5 août une randonnée cycliste sur les routes du Minervois qui s'est terminée au Stade municipal par un repas convivial.

Les personnes intéressées par nos activités peuvent nous contacter au 04 68 91 46 02



## Anciens combattants

Le 50<sup>ème</sup> anniversaire du « cessez le feu » officiel de la guerre d'Algérie a été dignement commémoré aux monuments aux morts ainsi que le 8 mai 1945, fin de la guerre du nazisme dans les villes et communes de France.

Nous remercions infiniment Monsieur le Maire et les conseillers municipaux d'avoir inauguré le 7 mai 2011 les places du 8 mai et du 19 mars « cessez le feu en Algérie ». Une délégation des anciens combattants participe à toutes ces cérémonies patriotiques, témoignage de notre attachement à la France et à la nation, de notre respect pour les dates marquantes de notre histoire envers les hommes et les femmes l'ayant servie dans l'honneur. Commémorer et enseigner toutes les dates de fin de conflits, c'est combattre l'obscurantisme, s'opposer à tout révisionnisme, concourir à une écriture scientifique d'une histoire riche en leçons. Commémorer le 19 Mars « cessez le feu de la guerre d'Algérie » est un acte de civisme qui ouvre la voie à la réconciliation, à une mémoire partagée. Cette journée, vouée au souvenir et au recueillement, est un message d'espoir, un message de paix.

Le Président  
 Michel Albert

## ÉTAT-CIVIL

DU 21 JUIN 2011  
 AU 29 OCTOBRE 2012

### Naissances

VITALIS Yann, le 22 septembre 2011  
 LESQUIRE Sophie, le 05 octobre 2011  
 ROUGE Yoan, le 13 octobre 2011  
 FORREZ Célia, le 26 octobre 2011  
 VILLEMINI Sacha, le 03 novembre 2011  
 CONDE Nathanaël, le 05 novembre 2011  
 CHARBONNEAU REMOLA Nolan,  
 le 30 novembre 2011  
 ALONSO Enzo, le 23 décembre 2011  
 LORTET Lou, le 27 janvier 2012  
 RAMJAUN Nihil, le 7 juin 2012  
 GROULT Nolan, le 30 juin 2012  
 RAISSAC Sandro, le 12 août 2012  
 ALBÉRO Manon, le 24 août 2012  
 DEZARNAUD Mathis, le 13 octobre 2012

### Mariages

FABIE Jean-Gabriel et BETTINELLI  
 Nadège, le 03 septembre 2011  
 FORREZ Clément et ILHES Marie, le 04  
 août 2012

### Décès

VITALES Simon, le 25 juillet 2011  
 PILLET Michel, le 01 septembre 2011  
 BERTRAN René, le 10 septembre 2011  
 POCH Isabel divorcée HENNEQUIN, le  
 04 octobre 2011  
 BORIE Francine veuve MORTES, le 26  
 octobre 2011  
 RAISSAC Gaston, le 30 octobre 2011  
 RODA Ricard, le 18 novembre 2011  
 ESTALLE Henri, le 03 décembre 2011  
 SOULIE Raymond, le 25 décembre 2011  
 MAUREL Pierre, le 05 janvier 2012  
 BALLEVRE Jean-Michel, le 23 janvier  
 2012  
 ANDREU Henri, le 24 janvier 2012  
 GEMIO Angèle divorcée CARRASCO, le  
 22 janvier 2012  
 POUZENC Marie-Françoise veuve  
 PASCAL, le 08 mars 2012  
 DEJEAN Adeline veuve COSTES, le 24  
 avril 2012  
 ESCAFFRE Liette veuve LAGIER, le 29  
 avril 2012  
 HERNANDEZ Catherine épouse  
 SOLANEILLA, le 30 juin 2012  
 ROUTIER Suzanne, le 15 août 2012  
 APAUTES Claude, le 6 octobre 2012

